

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



13969
Distr. :
GENERALE
E/CN.14/136
14 novembre 1961
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Quatrième session
Addis-Abéba, février-mars 1962
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

LA LUTTE ANTIACRIDIEENNE
(Note de la FAO)

61-1458

LA LUTTE ANTIACRIDIEENNE

Le criquet pèlerin a été remarquablement moins actif en Afrique en 1961, d'une façon générale et surtout à l'ouest du Nil. Beaucoup de pays régulièrement victimes de sévères attaques saisonnières ont connu cette année de longues périodes sans dangereuses populations acridiennes. D'importantes populations acridiennes sont cependant restées actives dans certaines régions d'Afrique orientale, dans la péninsule arabique et même jusqu'à l'Inde.

Le criquet pèlerin étant extrêmement mobile, et l'expérience nous enseignant que l'intensité du fléau acridien connaît de rapides fluctuations, il ne faudrait sans doute pas considérer cette diminution d'activité comme autre chose qu'un soulagement temporaire. Le fléau pourrait bien resurgir en nous prenant à peu près au dépourvu et redevenir un péril général pour les produits agricoles de plusieurs régions du continent africain et d'ailleurs. Ce qui s'est récemment fait dans le sens d'une lutte plus efficace contre le criquet pèlerin est donc d'une importance considérable, et rien ne nous permet de relâcher nos efforts.

Entreprise antiacridienne du Fonds spécial de l'O.N.U.

Cette entreprise a commencé à fonctionner en juin 1960, et le nombre et l'étendue de ses travaux s'accroissent continuellement. Le lecteur n'est pas sans savoir que l'objet de cette vaste entreprise qui doit durer six ans est d'attaquer d'une façon nouvelle le problème acridien, par le moyen d'un programme très complet de recherches, d'échanges de renseignements et de formation technique, son but final étant de mettre au point, grâce à une action tout à fait internationale, une politique durable de lutte antiacridienne qui saura prévenir le retour d'invasions destructives.

Au moment de la rédaction de la présente note, les vingt-trois pays énumérés ci-dessous participent à l'entreprise et contribuent à son financement; mais à mesure qu'avanceront les négociations entre le Fonds spécial et des pays récemment parvenus à l'indépendance, la liste des participants d'Afrique s'allongera sans doute notablement.

Pays participants

(au 1er septembre 1961)

Bahreïn	Pakistan
Ethiopie	Katar
France	Arabie saoudite
Ghana	Somalie
Inde	Soudan
Iran	Oman sous régime de traité
Irak	Tunisie
Jordanie	Turquie
Israël	République arabe unie
Koweït	Royaume-Uni
Liban	Yémen
Maroc	

L'entreprise doit coûter 3.865.800 dollars; la part du Fonds spécial sera de 2.492.700 dollars; celle des pays participants de 1.373.100.

Voici le résumé des principaux travaux récemment accomplis.

Recherche

La prospection écologique du criquet pèlerin s'est poursuivie. Depuis la mise en train de cette entreprise, en 1958, sous les auspices de la FAO et de l'UNESCO, des équipes ont travaillé en Ethiopie, dans la République de Somalie, au Soudan, au Tchad, au Niger, en Nigeria, au Mali, en Algérie, en Mauritanie et au Sénégal. En juin 1961, des experts se sont réunis à Paris pour examiner les progrès

de cette prospection. Ce Groupe a été d'avis que les principales observations faites au cours de la prospection aideront certainement à mieux comprendre le comportement du criquet pèlerin dans les zones étudiées jusqu'ici; il semble, a déclaré le Groupe d'experts, que l'on ait toutes raisons de penser que cette entreprise de prospection "permettra de définir, en se fondant sur des données scientifiques exactes, la ligne d'action à suivre dans la lutte contre le criquet pèlerin". Il a recommandé l'adoption d'un programme révisé de recherches sur le terrain.

Echanges de renseignements

Dans le cadre de l'entreprise du Fonds spécial, le Service de renseignements sur le criquet pèlerin (DLIS), assuré par le Centre de recherche antiacridienne de Londres et patronné par la FAO, vient d'élargir notablement son champ d'action, en se servant en particulier des observations météorologiques les plus récentes. Faisant profiter de ce service tous les pays exposés au criquet pèlerin, non seulement le DLIS leur adresse tous les mois des bulletins et prévisions plus détaillés au sujet des mouvements des acridiens, mais encore envoie à tout pays menacé du fléau des avertissements télégraphiques spéciaux.

Formation

La formation à tous les aspects de la lutte antiacridienne est un trait saillant de l'entreprise, car il est essentiel, on le sait, d'avoir en nombre suffisant des cadres techniques de différentes nationalités, si l'on veut que l'humanité profite pleinement de la connaissance de plus en plus complète que l'on a du criquet pèlerin que des moyens de le combattre. Cette formation se fait de plusieurs façons. Un premier stage de formation a eu lieu avec succès au Maroc en novembre et décembre 1960. On avait demandé à tous les Etats qui participent à l'entreprise antiacridienne de désigner des candidats;

sur 38 candidats proposés, on en a choisi 28. Les Etats africains ainsi représentés étaient les suivants : Ethiopie, Ghana, Mali, Maroc, République de Somalie, Soudan, République arabe unie. Le stage a porté sur la plupart des aspects du problème acridien; il a compris une série de trente-six conférences données par treize conférenciers, des discussions techniques, des séances cinématographiques, des travaux de laboratoire et des démonstrations pratiques sur le terrain. Un deuxième stage, qui se tiendra en Ethiopie au début de 1962, est en cours d'organisation. Des bourses d'études ou de perfectionnement sont prévues, tant nationalement qu'entre divers pays, ainsi que des visites d'un pays à l'autre.

La lutte antiacridienne en Afrique orientale

Il y a quelques années, la FAO a installé à Addis-Abéba un secrétariat régional de lutte antiacridienne, pour encourager et renforcer la collaboration internationale en matière de recherches acridiennes et de lutte contre le criquet pèlerin en Afrique orientale, région d'une importance primordiale dans la stratégie mondiale. Vu l'évolution constitutionnelle qui se produit actuellement en Afrique et l'indépendance prochaine de nouveaux pays, la FAO a jugé important et urgent de remettre à l'étude la conception de l'action internationale à mener à l'avenir dans le domaine de la lutte antiacridienne. Elle a donc attiré là-dessus l'attention des divers gouvernements et leur a offert d'étudier à fond ce problème à l'occasion de la troisième session de son Sous-Comité de la lutte antiacridienne en Afrique orientale, session qui s'est tenue à Addis-Abéba en octobre 1961. La FAO espère pouvoir rendre compte de cette réunion lors de la quatrième session de la C.E.A.